

OKON23



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 25 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 janvier 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte SSP en date à AVIGNON du 03/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : OKON23

Siège : 576 rue Sainte Geneviève 84000 AVIGNON

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros

Objet : Energie renouvelable, parc photovoltaïque avec gestion et revente de la production d'électricité. Tout investissement et prise de participation dans ces activités.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.



Ecrit par Echo du Mardi le 4 janvier 2024

Présidente : La société ABV UNITED, Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros, ayant son siège social 576 rue Sainte Geneviève 84000 AVIGNON, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro 798 272 274, Représentée aux présentes par son gérant Monsieur François OLIVIER
La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.